

Section de Gironde
Joël Cabardos
Président

Bordeaux, le 26 février 2025

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 12 AVRIL 2025

Madame, Monsieur, Cher Compagnon,
L'Assemblée Générale annuelle statutaire de la section, moment privilégié de notre association, aura lieu le :

Samedi 12 avril 2025
Théâtre Le LIBURNIA
14 rue Donnet
33500 LIBOURNE

I – PROGRAMME GÉNÉRAL DE LA JOURNÉE

- 08H30 - Accueil, identification des participants et café
- 09H15 - ***Clôture des signatures donnant droit à vote***
- 09H20 - Ouverture de l'AG – Mot d'accueil de M. le Maire de LIBOURNE
- 09H30- Présentation et votes sur
 - Le renouvellement du tiers sortant du comité de section (cf.infra) ;
 - le rapport d'activités de l'association ;
 - le rapport financier ;
 - l'approbation des comptes ;
 - la possibilité de payer sa cotisation par prélèvement bancaire ;
 - le vote du budget prévisionnel de l'exercice suivant.
- 11H10 - Clôture de l'AG
- 11H20 - Accueil des personnalités civiles et militaires
- 11H30 - Remise des prix (prix éducation citoyenne, prix initiative mémorielle, prix des JSP)
- 12H00 - Vin d'honneur offert par la municipalité
- 12H45 - Repas de clôture (restaurant Le PONTON 5 rue du Poinsonnet à FRONSAC)
Pour les accompagnants de 09H00 – 10H45 : visite du Musée des beaux-arts situé au-dessus de la Mairie de Libourne (transport en bus assuré).

II – RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DU COMITÉ DE SECTION

Les Membres sortants sont les suivants :

Ginette BLERY, Didier BURY, Joël CABARDOS, Stephan DELAUX, Marie Emilie SALLETTE.

III – REPAS

Le repas de clôture, d'un coût de **41€** se déroulera au restaurant LE PONTON (plan d'accès joint).

Menu : Entrée : Saumon fumé maison et tartare de tomates et pommes Granny-Smith ;

Plat : Echine de cochon ibérique confite-purée de pommes de terre et champignons poêlés ;

Dessert : Panna cota aux fruits rouges.

IV – UTILISATION DES BULLETINS-REPONSE

Pour les Compagnons à jour de leur cotisation 2024 qui participent à l'Assemblée Générale et qui ne font pas acte de candidature, il suffit de renvoyer le Bulletin-Réponse n° 1 accompagné, s'ils participent au repas, de leur règlement par chèque à l'ordre de l'ANMONM ou par virement (voir IBAN sur le volet n°3). Les autres compagnons disposent des bulletins-réponse correspondant à leur situation.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Cher Compagnon, l'expression de mes sentiments les meilleurs et les plus dévoués. Je vous espère très nombreux et compte sur votre présence.

Cordiales salutations à tous

Le Président Départemental,
Joël Cabardos